Nos engagements sont clairs :

▶Les élu-es **s'engagent** à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi.

▶Les élu-es **s'engagent** à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles pour tous les salarié-es à partir de leur troisième mois dans l'entreprise puisque les salarié-es cotisent dès leur arrivée.

▶Les élu-es **s'engagent** à organiser des sondages sur l'utilisation des budgets du CE et des référendums sur les grands dossiers sociaux soumis aux votes du CE ou à la signature des syndicats.

▶Les élu-es **s'engagent** à défendre l'ensemble des salarié-es, quel que soit leur contrat et à imposer le principe du « A travail égal, salaire égal » notamment sur le 13ème mois.

▶Les élu-es **s'engagent** à défendre au mieux les conditions de travail et donc à combattre les pauses déjeuner de plus d'une heure ainsi que l'annualisation.

▶Les élu-es **s'engagent** à clarifier les comptes du CE via des experts et des tracts d'information et nous mettrons fin à la gestion opaque qui lie les fournisseurs au CE (que deviennent les places gratuites et autres cadeaux...)

▶ Les élu-es **s'engagent** à renégocier avec la direction les moyens de fonctionnement du CE (heure de délégation...) afin d'éviter qu'une grande partie de l'argent du CE serve à payer une salariée membre d'un syndicat plus qu'influent dans le CE...

Comité d'Entreprise

Liste syndicat *Sud* collège employé-es

Titulaires	Suppléant-es
Sylvain Saumon	Sandra Mouly
Raymonde Macias	Franck Letot
Nolwenn Bailloeuil	Raymonde Macias
Sandra Mouly	Nolwenn Bailloeuil
Franck Letot	Sylvain Saumon

Le 15 novembre 2012, pour un changement à 100%

Prenez le pouvoir Votez massivement SUD

Représentativité, une nouvelle démocratie sociale?

Il faut savoir que ces élections sont aussi décisives pour déterminer la représentativité de chacun des syndicats de l'entreprise. La Loi du 20 août 2008 instaure de nouvelles règles de représentativité des syndicats. Seuls les syndicats ayant obtenu au moins 10% des voix des votants au premier tour de l'élection au Comité d'Entreprise seront reconnus par la direction comme interlocuteurs pour de négocier des accords. Si vous voulez être informé-es, consulté-es pour tous les accords et obtenir satisfaction à vos demandes **SANS ETRE TRAHI-ES.**

Une seule solution le vote SUD

Le syndicat SUD

Syndicat récent à Acticall, Sud existe déjà dans la plupart des grandes entreprises du secteur des centres d'appel : Webhelp, Arvato, B2S, Teleperformance, Armatis ... Nous essayons de renouveler le syndicalisme par un travail de terrain et de communication via internet ou notre journal inter-entreprises : Hot Tension et par une démocratie directe où l'intérêt des salarié-es passe avant celui d'une minorité... Syndicat numéro un à Teleperformance comme sur certains sites de B2S, CCA... Nous luttons pour tirer vers le haut l'ensemble des conditions de travail, des salaires ou des avantages sociaux. C'est comme cela que nous avons obtenu par exemple un 13ème mois accessible à TOUS chez Teleperformance ou 10 mn de pause supplémentaires sur B2S Aix..

Notre syndicalisme repose sur la mobilisation, l'action et la négociation.

Site internet : http://www.sudptt.org/centresappels - Mail : sudacticall@gmail.com
Contact téléphonique : 06 18 07 16 53

Pour un CE au service de tous les salarié-es

Des élu-es toujours à vos côtés pour imposer la transparence !

Le 15 novembre prochain, près de 4600 salarié-es de Acticall éliront leurs représentant-es au Comité d'Entreprise et leurs Délégué-es du Personnel. Pour nous, cette élection doit être aussi un référendum où chaque salarié-e pourra se prononcer sur le bilan de l'action des syndicats... et surtout sur le syndicalisme que nous voulons dans l'entreprise. Soit il doit être au service des salarié-es, soit au service d'une minorité qui s'octroie des avantages. Nous, nous avons choisi... c'est le camp des salarié-es !

Notre ligne directrice pour les années à venir :

« Solidaires – Unitaires – Démocratiques »
Faisons pencher la balance pour imposer nos choix au service des salarié-es !

Au delà du bla-bla électoral, vous avez pu malheureusement constater le vide du Comité d'Entreprise sortant... **Or, il peut y avoir un autre Comité d'Entreprise. Un CE actif et démocratique est possible... et nécessaire !**

Notre vision du syndicalisme et du comité d'entreprise transparent repose sur :

- des compte rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente ;
- un débat démocratique sur l'utilisation de leur argent avec toutes et tous les salarié-es ;
- une lutte sans relâche pour défendre l'intérêt de tous les salarié-es.

C'est dans ce sens que nous vous présentons une nouvelle équipe pleine d'envies et de disponibilité. Etre actif pour nous c'est prioriser deux choses : le contrôle économique et juridique des activités, projets et manœuvres de notre direction et les Activités Sociales et Culturelles,

Des activités sociales et culturelles pour tous et toutes !

Nous comptons changer profondément les habitudes du CE pour que celui-ci soit réellement au service des salarié-es. Cela passera aussi par l'obtention d'une augmentation du budget à 1% de la masse salariale, afin qu'une vraie politique sociale et culturelle puisse être menée par le CE.

Rien ne se fera sans vous et nous avons des propositions qui s'attachent à la qualité des prestations, à des valeurs d'innovation et de solidarité :

- **Culture et Loisirs** : favoriser un plus grand choix de loisirs, développer la billetterie spectacles et cinémas, mais aussi proposer des événements culturels de proximité ou l'aide à la pratique d'un sport ;
- **Logement** : les dossiers 1% patronal seront établis sur des critères plus justes et dans la plus grande transparence ;
- **Fêtes de fin d'année** : suite à votre consultation, budgétisation des Chèques Cadeaux, arbres de Noël ou spectacles, au choix des salarié-es ;
- **Voyages** : En fonction du budget et de vos choix on proposera des chèques vacances plus avantageux pour les plus faibles revenus. Nous favoriserons le tourisme social et les locations à prix «C.E.» (mobil-home...);
- **Fonds de solidarité** : création d'un fonds d'urgence pour aider les salariés en grave difficulté financière.

Peut-être trouvez-vous cela léger car d'autres vous offrent la lune (sans lendemain) mais nous insistons sur le fait qu'une consultation nationale aura lieu dès le premier mois après l'élection afin de vous laisser le choix !

Nous nous engageons à ce que tous les salarié-es (y compris « inactifs » ou CDD après 3 mois dans l'entreprise) puissent avoir accès aux prestations du C.E. quel que soit le site de travail...

L'argent du CE, c'est votre argent, le pouvoir aux salarié-es !

Nous estimons que tous les salarié-es doivent pouvoir :

- prendre connaissance chaque année des budgets, des comptes et surtout des dépenses du C.E ;
- prendre connaissance des décisions prises par les élu-e-s du CE : **Qui a voté quoi et pourquoi ?**

Combien de fois sur la dernière mandature avez-vous eu une présentation des budgets, une explication de leurs utilisations ?

Dans cette optique, nous nous engageons à mettre à votre disposition, une information de qualité et de proximité :

- les élu-es au C.E. s'engagent à tenir des permanences sur l'ensembles des sites pour plus de proximité avec les salarié-es ;
- afin que chaque salarié-e puisse poser ses questions à tout moment, bien entendu, nos élu-es seront sur le terrain pour recueillir vos questions, demandes et doléances, pour vous répondre et vous servir au mieux ;
- afin de vous informer au mieux, nous mettons à votre disposition des bulletins d'information CE faisant le compte-rendu des réunions C.E.

Vous serez consultés le plus souvent possible sur vos souhaits et besoins en ce qui concerne les prestations sociales et culturelles.Vous serez aussi consultés par référendum pour toutes questions importantes concernant l'ensemble des salarié-es (par exemple sur la signature de tel ou tel accord)...

Obliger la direction à donner les vraies informations économiques !

Trop souvent le rôle économique des Comités d'Entreprise est négligé. C'est pourtant un outil qui permet de donner un contre-pouvoir aux salarié-e-s face à une Direction de combat, prête à tout pour assurer une profitabilité maximale et augmenter les dividendes des actionnaires, **sacrifiant ainsi au passage nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail !**

Selon la loi, les CE doivent être informés et consultés sur :

- l'organisation, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,
- les mesures affectant directement les personnels (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation professionnelle, etc..).

Toutes les décisions importantes sont concentrées dans les mains de nos dirigeants. Tout est organisé pour une gestion opaque des finances de l'entreprise et les rumeurs d'un déménagement vers le Luxembourg ne va rien arranger. Pour ***Sud***, le C.E doit, plus que jamais, jouer pleinement le rôle de «contre-pouvoir» économique, en s'opposant notamment aux décisions qui détériorent les conditions de travail.

Avec ***Sud***, l'entreprise ne pourra plus faire ce qu'elle veut : les élu-es au C.E demanderont les expertises nécessaires et si la direction ne nous laisse pas le choix, le comité utilisera le droit d'alerte contre, par exemple, les délocalisations ou la fermeture d'un plateau... Elle devra informer avant toute réorganisation, consulter et donc recueillir un avis avant tout projet important, justifier ses orientations, écouter les contre-projets éventuellement proposés par nos équipes. Tout cela est particulièrement important au moment où la direction ne cesse de modifier les primes, l'organisation et l'ensemble de nos conditions de travail et surtout refuse l'égalité totale entre les salarié-es (13ème mois). Nous n'hésiterons pas non plus à aller en justice.

Il ne s'agit pas de faire couler la boîte comme d'autres syndicats tentent de vous le faire croire, mais tout simplement de privilégier l'emploi et les salarié-es plutôt que les bénéfices qui ne vont qu'à une minorité depuis des années...

Fédération syndicale des activités postales et de télécoms - 25/27, rue des envierges - 75020 - Paris - tél. 01 44 62 12 83 - Courriel sudptt@sudptt.org - Internet www.sudptt.org/centresappels/